Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Le matin de 7h00 à 8h20
- Le midi de 11h30 à 13h00
- Le soir de 16h10 à 18h15

Règlement intérieur de la cantine, la garderie et de l'accueil du mercredi

La cantine

Le restaurant scolaire communal est situé au 32 rue de la ménagerie 38160 Saint Antoine l'Abbaye.

Deux services sont en place :

- Premier service de 11h30 à 12h15
- Deuxième service de 12h15 à 13h00

Les enfants de l'école des Platanes sont pris en charge puis acheminés à la cantine à 11h30 puis reconduits pour 13h00 à l'école.

Inscription à la cantine

Les inscriptions sont gérées par l'outil informatique **BL-enfance**.

Chaque famille pourra accéder à tout moment via internet au portail informatique de réservation des différentes activités (garderie, restaurant scolaire, journée du mercredi).

La date butoir de réservation ou d'annulation pour toute inscription régulière ou non est la veille du jour J à 23h59. Soyez vigilant en cas de sorties scolaires, grèves annoncées ou maladie en annulant la veille.

Toutes les réservations qui ne seront pas annulées dans les délais impartis seront facturées.

Pour les familles ne possédant pas d'outil informatique, les inscriptions pourront être faites à la mairie.

Alimentation et menu(s)

La municipalité consacre d'importants efforts et une attention toute particulière à la qualité des repas servis aux enfants. Tout est mis en oeuvre pour offrir la meilleure prestation.

Les repas, y compris ceux du mercredi midi au centre de loisirs, sont confectionnés et servis sur place en liaison directe. Ils sont réalisés avec un maximum de produits frais et locaux par Virginie GOUY-PAILLER et Valérie FAURE.

Les menus sont affichés près du portail de l'école des Tilleuls au 32 rue de la ménagerie 38160 Saint-Antoine l'Abbaye.

Tarifs

Le prix du repas est calculé selon le quotient familial :

- Inférieur à 900 = 3,80 euros
- de 900 à 1200 = 4,20 euros
- Supérieur à 1200 = 4,60 euros

Tarif de la cantine **pour les enfants ayant un PAI** et dont les familles fournissent le repas :

- Inférieur à 900 = 1,90 euros
- de 900 à 1200 = 2,30 euros
- Supérieur à 1200 = 2,70 euros

Eventuellement des précisions sur la facture de repas, en cas d'absence "non justifiée" de l'enfant alors qu'il y avait une réservation
Idem dans l'autre sens : quand un enfant est présent alors que ses parents n'avaient pas posé de réservation (selon les pratiques des communes)

La garderie

La garderie communale est situé au 32 rue de la ménagerie 38160 Saint Antoine l'Abbaye.

Le matin les enfants de l'école des Platanes sont pris en charge puis conduits à l'école à 8h20. L'après-midi ils sont acheminés de l'école à la garderie à 16h10.

Inscription à la garderie

Les inscriptions sont gérées par l'outil informatique **BL-enfance**.

Chaque famille pourra accéder à tout moment via internet au portail informatique de réservation des différentes activités (garderie, restaurant scolaire, journée du mercredi).

La date butoir de réservation ou d'annulation pour toute inscription régulière ou non est la veille du jour J à 23h59. Soyez vigilant en cas de sorties scolaires, grèves annoncées ou maladie en annulant la veille.

Toutes les réservations qui ne seront pas annulées dans les délais impartis seront facturées.

Pour les familles ne possédant pas d'outil informatique, les inscriptions pourront être faites à la mairie.

Garderie du matin : horaires

Les horaires d'acueil des enfants, pour la garderie du matin :

- Lundi : de 7h00 à 8h20
- Mardi : de 7h00 à 8h20
- Jeudi : de 7h00 à 8h20
- Vendredi :de 7h00 à 8h20

Garderie du midi : horaires

Les horaires d'acueil des enfants, pour la garderie du midi :

- Lundi : de 11h30 à 13h00
- Mardi : de 11h30 à 13h00
- Jeudi : de 11h30 à 13h00
- Vendredi : de 11h30 à 13h00

Garderie du soir : horaires

Les horaires d'acueil des enfants, pour la garderie du soir :

- Lundi : de 16h10 à 18h15
- Mardi : de 16h10 à 18h15
- Jeudi : de 16h10 à 18h15
- Vendredi : de 16h10 à 18h15

Garderie : tarifs

Tarifs par jour et par enfant : (le prix du temps de garderie est calculé selon le quotient familial)

La garderie du matin et du soir :

- Inférieur à 900 = 2,20 euros
- de 900 à 1200 = 2,50 euros
- Supérieur à 1200 = 2,80 euros

La garderie du soir seule :

- Inférieur à 900 = 2,10 euros
- de 900 à 1200 = 2,30 euros
- Supérieur à 1200 = 2,50 euros

La garderie du matin seule :

- Inférieur à 900 = 1,10 euros
- de 900 à 1200 = 1,30 euros
- Supérieur à 1200 = 1,50 euros

Le portail citoyen : pour réserver, puis payer vos factures

La commune de Saint-Antoine l'Abbaye met à la disposition des familles un portail citoyen.

Chaque famille pourra accéder à tout moment via internet au portail informatique de réservation des différentes activités (garderie, cantine, journée du mercredi).

Pour les familles ne possédant pas d'outil informatique, les inscriptions pourront être faites à la mairie.

Accès au portail citoyen

Lors de l'inscription de votre enfant à l'école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis pour accéder à votre compte.

Se connecter au portail citoyen